

**Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Conseil municipal du 7 juillet 2020 20h30**

Présents : Thierry MASSON, Maire, Christine GROETZINGER, Yves LOIR, Guillaume CHAPET Adjoints, Jean-Pierre GIRARD, Gabriel MASSART, Catherine CERAUDO, Emmanuelle SORMAIL, Catherine BALLAY, Paul LANOUGUERE, Titouan PONCELIN de RAUCOURT et Etienne BREHIER Conseillers.

Absents excusés : Laëtitia LEPAISANT (donne pouvoir à Emmanuelle SORMAIL), Martine MELET (donne pouvoir à yves LOIR) et Thomas BONFILS (donne pouvoir à Paul LANOUGUERE).

Secrétaire : Christine GROETZINGER

Approbation du compte rendu du 16 juin 2020 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

Décision modificative

Concerne le domaine budgétaire : retour de TVA et amortissements à effectuer sur le budget EAU. Suite à des échanges avec notre trésorier, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Opérations d'ordre

dépense compte 6811 dotations aux amortissements 6038€

recette compte 2803 frais d'études 6038€

dépense compte 2312 terrains 240€

recette compte 203 frais d'études 240€

dépense compte 2762 créances sur transfert de droits à déduction de TVA 1695€

recette compte 2158 autres 1695€

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité.

Nomination de deux membres supplémentaires au CCAS

Christine GROETZINGER explique que la composition du CCAS, selon les textes, est de 8 personnes minimum.

Les membres votent à l'unanimité les deux membres supplémentaires au CCAS. Ils seront élus au sein du CCAS.

Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour le comité de pilotage de la Forêt de Fontainebleau (ONF) :

Titulaire : Titouan PONCELIN DE RAUCOURT

Suppléant : Etienne BREHIER

Elus à : l'unanimité

Nomination d'un élu pour le bassin du Loing :

Thierry MASSON

Elu à : l'unanimité

Inscription Trophée phytosanitaire

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le département propose une inscription au « trophée phytosanitaire ». La commune étant depuis quelques années zérophyto nous pouvons nous y inscrire. Il y a quelques lots de sensibilisation et de communication à gagner.

Les membres votent à l'unanimité.

Présentation des trois projets stratégiques du mandat et autorisation à effectuer toutes les demandes et démarches nécessaires à Monsieur le Maire

Ces gros projets ont pour but de valoriser le patrimoine de la commune et d'éviter d'endetter la commune. Un apport de la commune génère environ 2 X le montant en subvention. Ce sont ces gros projets qui seront étudiés avec les Villarons.

1 - Garage de Villiers

L'objectif de ce projet est de faire disparaître l'espace « casse » et « d'avoir un endroit plus propre qu'actuellement tout en gardant un garage mécanique, de pouvoir transférer les services techniques de la mairie sur cet emplacement. Pour ce faire la mairie ferait l'acquisition des bâtiments et terrains concernés. Le bâtiment de l'actuel service technique serait vendu pour faire levier aux subventions.

Les membres votent à l'unanimité

2 - Mairie et poste

Un problème majeur est la mise aux normes du foyer rural et son entretien. N'oublions pas que ce foyer date des années 1980. D'autre part, les normes pour les personnes à mobilité réduite ne sont pas respectées pour les salles du premier étage du foyer annexe et pour la salle du conseil. Le projet serait de faire construire ou d'aménager le foyer annexe pour y installer la Poste et la mairie.

La mairie actuelle serait convertie en partie en gîte de grande capacité par sa communication avec le premier étage de l'école (ex logement de l'instituteur) et sa deuxième partie (endroit où se trouve le guichet des secrétaires) par la location à des associations. Le levier d'investissement est la vente de la maison du 3 rue de Larchant. Les membres votent à l'unanimité

3 - stationnement, voirie et circulation dans Villiers

Ce sujet a été, pour les Villarons, un sujet majeur de notre questionnaire-sondage. Le projet consiste à faire en sorte de trouver les meilleures solutions pour satisfaire la demande. Toutes les pistes seront étudiées même la reprise par la commune des tronçons de routes départementales qui traversent le village.

Les membres votent à l'unanimité

INFORMATIONS

- Lancement en septembre de Mini projets auprès de la population.
- Lecture de l'arrêté concernant la restriction des heures d'ouverture des débits de boisson et des établissements de restauration rapide/vente à emporter.

- L'élection du Président de la communauté de communes Pays de Nemours se passera le 8 juillet 2020.
- Mr le Maire nous informe que nous avons reçu le 3 juillet dernier l'arrêté de la Préfecture concernant l'accueil de volontaires en service civique.
- Mr le Maire souhaite donner un nom au stade.
- Mr le Maire nous informe qu'une récupération de meubles d'une bibliothèque scolaire a permis d'équiper la mairie, la médiathèque et le foyer. Il a été décidé d'offrir une subvention complémentaire à l'Amicale Villaronne qui a géré le transport de ceux-ci, d'un montant de 70 € qui sera délibéré lors du prochain conseil municipal.
- Mr le Maire nous indique qu'un auto-entrepreneur travaillant pour la commune de Larchant commencera le désherbage des caniveaux durant une semaine.
- La commune d'Ury se propose de racheter la balayeuse qui appartient conjointement aux deux communes.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance 22h45.

Fait et délibéré en séance, le 7 juillet 2020.